« Les élections sont le principal moyen pour faire participer davantage de femmes à la vie politique et pour mettre en avant les questions concernant les femmes dans les débats politiques, » a dit la chef de l'ONU-Femmes, Michelle Bachelet, lors de cette réunion.

« Je demande instamment au Conseil de soutenir un nombre accru de femmes à des postes de direction, dans les processus d'élaboration des Constitutions et dans les secteurs de la justice et de la sécurité au sein des missions de l'ONU, » a-t-elle ajouté. « La participation des femmes dans les institutions politiques, législatives, judiciaires et de sécurité est peut-être la plus grande ressource disponible pour promouvoir une transition pacifique et inclusive. »

Depuis janvier 2011, l'ONU-Femmes et le Département des affaires politiques des Nations Unies (DPA) poursuivent une stratégie commune sur le genre et la médiation afin d'accroître la disponibilité de l'expertise en matière de genre pour les équipes de médiation et pour augmenter le nombre de femmes médiatrices, observatrices et négociatrices dans les processus de paix dirigés par l'ONU.

Elle a cité les efforts déployés par les bureaux de l'ONU visant à accroître le nombre de femmes candidates sur leurs listes de recrutement, ainsi que le soutien à la formation en matière de médiation pour les femmes dirigeantes. Tout en notant les résultats des efforts de formation dans le domaine de la médiation dans des régions tels que l'Afrique occidentale, la chef de l'ONU-Femmes a exprimé sa préoccupation.

« Malheureusement, en règle générale, le niveau élevé d'engagement des femmes dans les efforts informels ne se traduit pas une présence ou une influence significative dans la résolution formelle des conflits ou le dialogue politique, » a-t-elle dit. « Dans les Etats arabes, la contribution des femmes sur le front de la démocratisation ne s'est pas encore traduit par des rôles de leadership dans les institutions décisionnaires. »

Mme Bachelet a noté que dans les périodes de transformation politique, les groupes d'intérêt politiques déjà organisés sont le mieux à même de s'emparer du pouvoir, tandis que les groupes de femmes ont tendance à être sous-financés et sont souvent en mauvaise position pour saisir les opportunités permettant d'influencer la politique.

Lors de cette réunion du Conseil de sécurité, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a également fait le point sur la participation politique des femmes dans les pays accueillant des opérations de maintien de la paix.

Il a souligné que la résolution 1325 du Conseil de sécurité guidait les efforts du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) pour soutenir les femmes dans les pays post-conflit. Voté en 2000, la résolution appelle à agir pour mettre fin au traitement brutal et inhumain des femmes et des filles pendant les conflits, à la négation de leurs droits humains et à leur exclusion de la prise de décision dans des situations de conflit armé, de maintien de la paix et de consolidation de la paix.

« La participation politique et la protection des femmes sont les pierres angulaires de nos efforts visant à appuyer la mise en oeuvre de la résolution 1325 », a dit M. Ladsous, notant que les élections offrent l'occasion de faire avancer la résolution 1325 de plusieurs manières.

« Il peut s'agir, par exemple, d'utiliser des mesures temporaires spéciales pour accroître la possibilité pour les femmes de gagner une élection; de sensibiliser les associations de femmes; de former les femmes candidates; d'encourager la police nationale à renforcer la sécurité des femmes et de travailler avec les partis politiques pour encourager la participation des femmes, » a-t-il ajouté.

Sur la question de la violence sexuelle et de la protection des civils, M. Ladsous a déclaré qu'il était important de rappeler que les gouvernements hôtes sont ultimement responsables de la protection de leur population civile.

« Nos missions de paix ne peuvent pas agir comme un substitut à l'autorité étatique », a-t-il dit. « Nous devons faire de notre mieux pour renforcer les institutions étatiques fragiles afin de faciliter leur capacité à mieux protéger les civils. Nous devons aussi être prêts à protéger les civils directement. »

Source: allAfrica